



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 4 mars 2024
N° d'affaire : 2019.STA.1842

Loi sur l'archivage (LArch) (Modification)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Les modifications de la Loi sur l'archivage (LArch) (Modification) sont adoptées en première lecture.

Berne, le 4 mars 2024

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général